PROMEOM
Préservons la santé au travail

Lettre d'engagement

Politique Handicap

Le 10 novembre 2026

Objet : Promeom engagé dans une démarche d'inclusion, consolide sa politique handicap.

À l'attention de l'ensemble des collaborateurs,

Parce qu'une personne sur deux est confrontée à une situation de handicap temporaire ou permanente, au cours de sa vie et que cette réalité nous concerne tous, de près ou de loin, Promeom consolide sa politique handicap à l'occasion de cette 30ème Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Au cœur de cette démarche, une conviction : l'inclusion est une richesse et l'intégration des personnes en situation de handicap contribue à renforcer notre culture d'entreprise.

Pour transformer la démarche et vivre cette conviction au quotidien, **Promeom** s'engage pleinement sur le déploiement d'une politique handicap visant à favoriser l'intégration, maintenir l'égalité des chances par l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de son association.

Le taux d'emploi de 11,98% de personnes en situation de handicap au sein de Promeom soit 50% de plus que le taux légal de 6 % recommandé par l'Etat, témoigne du succès des actions déjà mises en place jusqu'ici.

Aussi, nous invitons chacun à collaborer et s'impliquer pour poursuivre ces efforts et faire vivre ce projet au cœur de notre Service.

Objectifs de la politique handicap Promeom

1. **ASSURER l'égalité des chances** pour les personnes en situation de handicap, à tous les stades de leur parcours professionnel *(recrutement, intégration, formation, évolution professionnelle, etc.)*,

2. **FAVORISER l'aménagement des postes** de travail pour rendre notre environnement accessible à tous, quelles que soient les spécificités des handicaps,

3. **SENSIBILISER nos collaborateurs** au sujet du handicap pour faire évoluer les représentations en l'intégrant comme un vecteur du vivre ensemble dans notre association,

4. **PROMOUVOIR le maintien dans l'emploi** des collaborateurs confrontés à une situation de handicap au cours de leur carrière, en adaptant leur poste de travail si nécessaire.

Plan d'actions

- **RECRUTEMENT** : Nous nous engageons à maintenir une politique d'inclusion au-delà des obligations légales pour les travailleurs handicapés, en mettant en place des partenariats avec des structures d'insertion spécialisées et en promouvant les candidatures de personnes en situation de handicap,

- **AMENAGEMENT DES POSTES DE TRAVAIL** : Chaque salarié bénéficie, si nécessaire, d'aménagements spécifiques pour l'adaptation de son poste de travail *(matériel, logiciel, aménagement ergonomique, etc.)*,

- **FORMATION ET SENSIBILISATION** : Des formations seront proposées à nos managers et à nos équipes pour les sensibiliser aux enjeux du handicap et leur apprendre à travailler de manière inclusive. Nous organiserons des sessions de sensibilisation et des ateliers sur les bonnes pratiques d'intégration,

- **ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI** : Nous mettrons en place un accompagnement personnalisé pour les collaborateurs en situation de handicap, à travers des actions de suivi médical, de réévaluation des besoins et d'adaptation continue des conditions de travail,

- **COMMUNICATION INTERNE** : Nous garantissons une communication claire et ouverte sur les actions menées en matière de handicap et encourageons chacun à contribuer à l'évolution de notre politique.

- **DIMENSIONS COMPLEMENTAIRES** : **Promeom** est engagé auprès d'associations. Défis sportifs au bénéfice d'associations, partenariat avec #jenesuispasunHandicap, achats et prestations responsables, etc...

Engagement

La direction et le conseil d'administration sont pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette politique qui constituera la clé de son succès.

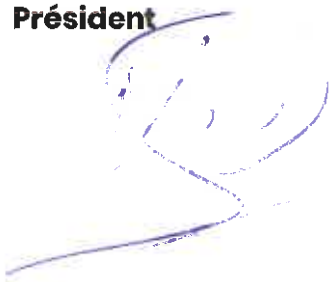
À cet effet :

- La direction a désigné une personne référente qui pilotera cette politique handicap et la négociation des accords : Catherine Juliat en partenariat avec une personne désignée par le CSE : Fernanda Moureau.
- Des ressources suffisantes seront allouées pour garantir la mise en œuvre effective de toutes les mesures nécessaires.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour mettre l'inclusion au cœur du vivre ensemble.

Cordialement,

Luc MARTINOD
Président



Jean-Robert STEINMANN
Directeur Général

